

RCS : AUCH  
Code greffe : 3201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUCH atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 00138  
Numéro SIREN : 397 423 971  
Nom ou dénomination : 2B AUTOS

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2021 sous le numéro de dépôt 1426

2B AUTOS  
Société par actions simplifiée, au capital de 265 000 €  
Siège social : ZI DU MOULIOT, 17 rue Aimé Césaire  
32000 AUCH  
SIREN 397 423 971 RCS AUCH

**PROCES-VERBAL**  
**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**

L'an deux mille vingt et un,  
le onze mars,  
à 15 heures,

le soussigné Bernard CROCE, ès qualité de Président de la société FINANCIERE 2BC, société par actions simplifiée, au capital de 347 950 €, dont le siège social est à AUCH (32), 19 rue Aimé Césaire, identifiée sous le numéro SIREN 799 810 338 RCS AUCH, associé unique et Président de la société 2B AUTOS, a pris les décisions suivantes :

- Remplacement des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'associée unique, après avoir pris acte des démissions, d'une part, de Monsieur Bernard DRAPIER de son mandat de Commissaire aux comptes titulaire, et, d'autre part, de Monsieur Thierry SANCHEZ de son mandat de Commissaire aux comptes suppléant, décide de nommer en remplacement, avec effet de l'exercice social ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 2021 :

- Monsieur Thierry SANCHEZ,  
domicilié 3 rue de Gascogne 32240 MONGUILHEM,  
Commissaire aux comptes inscrit près la Cour d'Appel d'AGEN,  
en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes titulaire.
- la société BERNARD DRAPIER ET THIERRY SANCHEZ, ayant pour sigle CABINET DRAPIER ET ASSOCIES, société par actions simplifiée, au capital de 200 000 €, dont le siège social est 3 rue de Gascogne 32240 MONGUILHEM, identifiée sous le numéro SIREN 444 646 186 RCS AUCH, Commissaire aux comptes inscrit près la Cour d'Appel d'AGEN,  
, en qualité de nouveau Commissaire aux Comptes suppléant.

Leurs mandats prendront fin lors de réunion de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.


Chacun des Commissaires aux comptes ainsi désignés a fait savoir qu'il acceptait les fonctions qui lui sont confiées et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

## **DEUXIEME DECISION**

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

**Bernard CROCE**  
**FINANCIERE 2BC**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a horizontal line extending to the right, with a vertical line crossing the horizontal line near the center.